



# **BOLLETTINO**

SALA STAMPA DELLA SANTA SEDE

N. 0639

Lunedì 19.12.2005

## **LE LETTERE CREDENZIALI DELL'AMBASCIATORE DI FRANCIA PRESSO LA SANTA SEDE**

### **LE LETTERE CREDENZIALI DELL'AMBASCIATORE DI FRANCIA PRESSO LA SANTA SEDE**

Alle ore 11 di questa mattina, il Santo Padre Benedetto XVI ha ricevuto in Udienza, S.E. il Signor Bernard Kessedjian, Ambasciatore di Francia presso la Santa Sede.

Pubblichiamo di seguito il discorso del Papa rivolto al nuovo ambasciatore, nonché i cenni biografici essenziali di S.E. il Signor Bernard Kessedjian:

#### **• DISCORSO DEL SANTO PADRE**

Monsieur l'Ambassadeur,

C'est avec joie que je reçois de vos mains les Lettres qui vous accréditent comme Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de France près le Saint-Siège. En vous remerciant des paroles courtoises que vous avez bien voulu m'adresser, je vous souhaite une cordiale bienvenue à l'occasion de cette rencontre solennelle qui inaugure la mission qui vous a été confiée ici. Je suis sensible aux souhaits de Son Excellence Monsieur Jacques Chirac, Président de la République française, vous priant de lui exprimer en retour mes vœux les meilleurs pour lui-même et pour l'ensemble du peuple de France.

Vous savez l'attention particulière de l'Église catholique et du Saint-Siège envers la nation française. Vous connaissez aussi l'engagement de l'Église catholique dans la société, à tous les niveaux. Par votre intermédiaire, permettez-moi, Monsieur l'Ambassadeur, d'adresser mes salutations fraternelles aux Pasteurs et aux fidèles catholiques de votre pays, les encourageant à poursuivre leur mission apostolique et leurs actions de solidarité fraternelle dans les paroisses, les mouvements, les associations; ce sont des attitudes qui appartiennent à la tradition chrétienne et qui trouvent leur fondement dans l'amour du Christ pour chaque personne, digne d'être aimée pour elle-même.

Votre pays célèbre cette année le centenaire de la loi de séparation des Églises et de l'État. Comme l'a rappelé mon prédécesseur le Pape Jean-Paul II dans la lettre qu'il adressait le 11 février dernier aux Évêques de France, le principe de laïcité consiste en une saine distinction des pouvoirs, qui n'est nullement une opposition et qui n'exclut pas cependant pour l'Église «de prendre une part toujours plus active à la vie de la société, dans

le respect des compétences de chacun» (n. 2). Une telle conception doit aussi permettre de promouvoir davantage l'autonomie de l'Église, que ce soit dans son organisation ou dans sa mission. À ce propos, je salue l'existence et les rencontres des instances de dialogue entre l'Église et les Autorités civiles, à tous les niveaux. Je suis sûr que cela permettra de faire concourir au bien des citoyens toutes les forces ainsi mises en œuvre et portera des fruits dans la vie sociale.

Comme vous l'avez rappelé, votre pays vient de vivre une période difficile sur le plan social, faisant apparaître la profonde insatisfaction d'une partie de la jeunesse; une telle situation semble avoir atteint non seulement les banlieues des grandes villes, mais plus profondément toutes les couches de la population. Les violences internes qui marquent les sociétés et que l'on ne peut que condamner constituent cependant un message, notamment de la part de la jeunesse, nous invitant à prendre en considération les requêtes des jeunes et à avoir, comme le rappelait Mgr Jean-Pierre Ricard, Archevêque de Bordeaux et Président de la Conférence des Évêques de France au terme de l'Assemblée de Lourdes au mois de novembre dernier, «une réponse à la hauteur de ces tensions dramatiques de notre société». Permettez-moi de saluer ici tous ceux qui se sont engagés, notamment par le dialogue et la proximité fraternelle avec les jeunes, pour que le climat social soit à nouveau pacifié, car il s'agit là d'une responsabilité de tous les citoyens.

Votre pays a accueilli de nombreux travailleurs étrangers et leurs familles, qui ont largement contribué au développement de la Nation depuis la fin de la deuxième Guerre mondiale. Il importe aujourd'hui de les remercier, eux et leurs descendants, de cette richesse économique, culturelle et sociale à laquelle ils ont participé. La plupart d'entre eux sont devenus ainsi des citoyens français à part entière. Le défi consiste aujourd'hui à vivre les valeurs d'égalité et de fraternité, qui font partie des valeurs mises en exergue par la devise de la France, prenant soin de faire en sorte que tous les citoyens puissent réaliser, dans le respect des différences légitimes, une véritable culture commune, porteuse des valeurs morales et spirituelles fondamentales. Il importe aussi de proposer aux jeunes un idéal de société et un idéal personnel, pour qu'ils conservent des raisons de vivre et d'espérer, et qu'ils aient davantage confiance en un avenir meilleur leur permettant d'édifier leur existence, de trouver un travail pour subvenir à leurs besoins et à ceux de leur famille, pour avoir le bien-être auquel ils ont naturellement droit. C'est donc en définitive à faire un pas supplémentaire pour l'intégration de tous dans la société que votre pays est invité, de même que d'autres nations du Continent, au nom même de la dignité intrinsèque de toute personne et de son caractère central dans la société, que rappelait le Concile œcuménique Vatican II (*Gaudium et spes*, n. 9), comme vous l'évoquiez vous-même. La paix sociale est en grande partie à ce prix.

Il convient aussi de porter une attention toute spéciale à l'institution conjugale et familiale, à laquelle aucune autre forme d'organisation relationnelle ne peut être comparée. Elle est en effet le fondement de la vie sociale et elle a un rôle irremplaçable dans l'éducation de la jeunesse, associant autorité et soutien affectif, donnant à tous les jeunes les valeurs indispensables à leur maturation personnelle et le sens du bien commun, ainsi que les repères nécessaires à la vie en société. Pour ce faire, elle doit être aidée et soutenue, pour ne pas démissionner de sa mission éducative et laisser alors les jeunes livrés à eux-mêmes. Je veux saluer ici les éducateurs, le milieu scolaire et tous les mouvements qui s'attachent à soutenir les parents dans leur tâche éducative, les aidant à former la conscience des jeunes, pour que ces derniers puissent être demain des adultes responsables non seulement d'eux-mêmes mais aussi de leurs frères en humanité et de la bonne marche de la société. Que tous sachent que l'Église, qui s'attache partout à défendre la famille, veut les aider dans leur tâche.

D'autre part, il importe que les jeunes soient accompagnés, pour qu'ils puissent prendre leur vie en main et se sentir membres à part entière de la société. Tout cela contribuera grandement à la cohésion nationale entre les générations et à la création d'un tissu social plus fort. Dans ce même esprit, je souhaite attirer aussi l'attention de tous les hommes de bonne volonté sur les décisions et les actions en matière de bioéthique, qui montrent que l'on a de plus en plus tendance à considérer l'être humain, notamment dans les premiers instants de son existence, comme un simple objet de recherche. Il importe d'envisager les questions éthiques non pas d'abord du point de vue de la science, mais de celui l'être humain, qui doit impérativement être respecté. Sans acceptation de ce critère moral fondamental, il sera difficile de créer une société vraiment humaine, respectueuse de tous les êtres qui la composent, sans distinctions aucunes.

Pour de multiples raisons, votre pays est attentif aux pays émergents et à ceux qui peinent à engager un

véritable développement économique et social. Le récent sommet Afrique-France, qui s'est tenu au Mali, en est une expression. Les pays riches ont une grande responsabilité dans la croissance des sociétés et dans l'épanouissement des citoyens des nations en difficulté, non seulement pour leur fournir des aides financières, mais aussi pour former techniquement les cadres et le personnel qui rendront ces nations de plus en plus autonomes et protagonistes dans l'économie mondiale. Ils sont appelés à participer notamment à l'établissement de structures locales autosuffisantes permettant aux habitants d'avoir les ressources nécessaires à leur subsistance. Il devient en effet plus que jamais urgent que se poursuivent et s'intensifient les actions les plus concrètes possibles, prenant appui sur les populations locales, en particulier les femmes et les jeunes, qui, notamment dans les sociétés africaines, ont une place primordiale et peuvent grandement donner un nouvel élan à l'économie et à la vie sociale.

Au terme de notre rencontre, je vous adresse, Excellence, mes vœux les plus cordiaux pour la mission que vous inaugurez aujourd'hui. Soyez assuré que vous trouverez toujours auprès de mes collaborateurs l'attention et l'aide dont vous pourrez avoir besoin.

En confiant le peuple de France et ses Autorités à la bienveillance de Notre-Dame de Lourdes et aux nombreux saints et saintes de votre terre, si chers au cœur de bon nombre de vos compatriotes, je demande au Seigneur de les soutenir tous, afin que, puisant dans le patrimoine et la longue tradition spirituels qui sont les leurs, ils puissent édifier une société de paix et de justice, et contribuer à une solidarité toujours plus grande entre les personnes et entre les peuples. Bien volontiers, je vous accorde, Excellence, la Bénédiction apostolique, ainsi qu'à vos collaborateurs et à vos proches.

**S.E. il Signor Bernard Kessedjian, Ambasciatore di Francia presso la Santa Sede**

È nato il 30 giugno 1943.

È sposato ed ha due figli.

Ha superato i corsi dell'*Institute d'études politiques de Grenoble* e quelli dell'*École Nationale d'Administration*.

Tra il 1966 ed il 1974 è stato Funzionario del Ministero dell'Economia e delle Finanze (1966-1974).

Ha quindi intrapreso la carriera diplomatica, ricoprendo i seguenti incarichi: Segretario di Ambasciata in Messico (1977-1980); Segretario alla Rappresentanza permanente presso le Comunità Europee a Bruxelles (1980-1984); Direttore di Gabinetto del Segretario di Stato incaricato degli Affari Europei (1985-1986); Ispettore degli Affari Esteri (1986-1988); Capo di Gabinetto del Ministro di Stato per gli Affari Esteri (1988-1992); Ambasciatore in Algeria (1992-1994); Ambasciatore in Grecia (1995-2000); *Chargé de mission* presso il Ministro degli Esteri (2000-2001); Rappresentante permanente della Francia presso l'Ufficio delle Nazioni Unite a Ginevra (2001-2005).

Parla francese, inglese e spagnolo.

[01655-03.01] [Texte original: Français]

---